

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 28 novembre 2023

### **COVID-19 : Face à une reprise de la circulation du virus, la vaccination est recommandée pour protéger les plus fragiles**

Depuis 3 semaines consécutives, on observe une reprise de la circulation du Covid-19 à La Réunion, avec une hausse des passages aux urgences et des hospitalisations.

La vaccination permet de renforcer la protection en stimulant le système immunitaire et ainsi limiter les risques de formes sévères du Covid-19 pouvant entraîner des hospitalisations ou des décès. Mais la protection conférée par la vaccination baisse dans le temps.

L'ARS recommande aux personnes les plus à risque de forme grave de la maladie de se faire à nouveau vacciner contre le Covid-19. Ceci concerne les personnes de plus de 65 ans, celles présentant des facteurs de fragilité et les personnes vivant dans leur entourage.

#### **Situation épidémiologique**

Une augmentation de la circulation du Covid-19 est observée depuis quelques semaines à La Réunion.

**Le taux de positivité** est passé de 9% à 26% de la semaine 43 (23 - 29 octobre) à la semaine 46 (12 - 19 novembre). Cette augmentation concerne toutes les classes d'âge.

**Le nombre d'hospitalisations** pour Covid est en augmentation : 14 en semaine 46 contre 2 en semaine 44 (30 octobre – 5 novembre).

**Le nombre de passages aux urgences** est également en hausse : 29 passages en semaine 46 contre 5 en semaine 44.

Le variant majoritaire qui circule depuis plusieurs mois à La Réunion est un sous-variant d'Omicron.

#### **La vaccination fortement recommandée aux personnes fragiles**

Les autorités sanitaires recommandent aux personnes suivantes de se faire à nouveau vacciner :

- **les personnes de 65 ans et plus**
- **les résidents d'EHPAD et unités de soins de longue durée (USLD)**, quel que soit leur âge
- **les personnes présentant un ou plusieurs facteurs de fragilité (comorbidités)** : obésité (IMC >30), broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), insuffisance respiratoire, diabète de type 1 et 2, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale...
- **les personnes immunodéprimées**, quel que soit leur âge
- **les femmes enceintes**

- **les personnes vivant dans l'entourage ou en contact régulier** avec ces personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médico-social.

**La vaccination contre le Covid-19 reste possible pour toute personne qui le souhaite.**

Le délai à respecter entre deux doses de vaccin ou entre une infection au Covid-19 et une dose de vaccin est de 6 mois. Pour les personnes immunodéprimées, ce délai est réduit à 3 mois après la dernière injection ou infection.

### **Où et comment faire la vaccination ?**

- **Pour les résidents en EHPAD et USLD**, la vaccination est organisée par l'établissement
- **Les autres personnes concernées** peuvent :
  - **prendre rendez-vous auprès de leur médecin, pharmacien, infirmier** (s'ils proposent la vaccination)
  - **se rendre sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr)** pour trouver un professionnel de santé à proximité.

La vaccination se fera avec le vaccin Pfizer qui protège contre les variants majoritaires circulant actuellement (XBB1.5) et les différents variants.

Pour les personnes qui ne peuvent pas en bénéficier (contre-indications), il est possible d'utiliser le vaccin Novavax.

**[Retrouvez toutes les informations sur le site de l'ARS La Réunion \(cliquez ici\)](#)**

Dans ce contexte de circulation du virus, les gestes barrières sont à appliquer :

- **porter un masque** quand on est malade ou personne contact, en présence des personnes fragiles ou dans les lieux clos à forte fréquentation,
- **Se laver régulièrement les mains** ou utiliser un gel hydro-alcoolique,
- **Aérer fréquemment les pièces**, si possible 10 minutes toutes les heures.

**En cas de symptômes**, [faites-vous dépister](#).